

**ORIGINAL**

**Banque Centrale de Djibouti (BCD)**

Rapport d'audit sur les états financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

**Ernst & Young, S.A.**



**EY**

Building a better  
working world

Banque Centrale de Djibouti  
BCD  
BP 2118  
Djibouti

Abidjan, le 23 septembre 2021

## Rapport d'audit sur les états financiers annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels au 31 décembre 2019 de la Banque Centrale de Djibouti (BCD), comprenant le bilan, l'hors-bilan, le compte de résultat, ainsi que les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers annuels donnent une image fidèle de la situation financière de la Banque Centrale au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable de la Banque Centrale de Djibouti, qui sont décrites en annexe.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de l'Institution conformément au Code de déontologie des professionnels comptables publié par l'International Ethics Standards Board for Accountants (Code de l'IESBA), et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités du Gouverneur, du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit de la Banque Centrale relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels sont établis par le Gouverneur de la Banque et approuvés par le Conseil d'Administration.

Le Gouverneur de la Banque est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable de la Banque Centrale de Djibouti, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers annuels, il incombe au Gouverneur de la Banque d'évaluer la capacité de la Banque Centrale à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf s'il y a une intention de mettre la Banque en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration et au Comité d'Audit de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la Banque Centrale de Djibouti.

### Responsabilités de l'Auditeur relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes « ISA » et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque Centrale à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers annuels, y compris les informations fournies dans les états financiers annuels, et apprécions si les états financiers annuels reflètent les opérations et événements les sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.

Nous fournissons également aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles d'éthique pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que, le cas échéant, les mesures de sauvegarde appliquées.

Ernst & Young, S.A.



Arielle-Inès Séri Bamba  
Expert-Comptable Diplômée  
Associée

ACTIFS	MONTANT		VARIATION		PASSIFS	MONTANT		VARIATION	
	2018	2019	en C.A	en %		2018	2019	en C.A	en %
<b>CREANCES SUR L'ETRANGER</b>	<b>85 847 277 642</b>	<b>94 356 521 587</b>	<b>8 509 243 945</b>	<b>9,9%</b>	<b>EMISSION</b>	<b>41 552 084 020</b>	<b>44 164 721 490</b>	<b>2 612 637 470</b>	<b>6,3%</b>
<i>Caisse devises</i>	464 520 879	869 816 510	405 295 631	87,3%	<i>Billets et Pièces</i>	41 552 084 020	44 164 721 490	2 612 637 470	6,3%
<i>Banque de France, compte courant</i>	45 372 360	27 254 052	18 118 308	-39,9%	<b>ENGAGEMENTS EXTERIEURS</b>	<b>13 121 091 904</b>	<b>12 178 337 504</b>	<b>-942 754 400</b>	<b>-7,2%</b>
<i>Quote-part au FMI</i>	7 860 006 000	7 815 168 000	-44 838 000	-0,6%	<i>Comptes au FMI</i>	9 370 618 539	8 449 237 119	-921 381 420	-9,8%
<i>Avoir en DTS en FMI</i>	423 956 839	316 159 672	-107 797 187	-25,4%	<i>Allocations DTS</i>	3 746 637 958	3 725 264 978	-21 372 980	-0,6%
<i>Comptes Citibank</i>	37 843 042 992	37 482 487 193	-360 555 799	-1,0%	<i>Participation au capital du FMA</i>	3 835 407	3 835 407	-	0,0%
<i>Réserve Fédérale, compte courant</i>	37 404 508 876	46 655 041 017	9 250 532 141	24,7%					
<i>Natixis Paris</i>	22 078 166	28 521 739	6 443 573	0,0%	<b>FONDS DE RESERVE</b>	<b>2 523 588</b>	<b>2 523 588</b>	<b>-</b>	<b>0,0%</b>
<i>Crown Bank London</i>	1 783 791 510	1 162 073 404	-621 718 106	-34,9%	<b>CPTES CREDITEURS ORGA. INTER.</b>	<b>167 946 566</b>	<b>97 576 566</b>	<b>-70 370 000</b>	<b>-41,9%</b>
<b>CREANCES SUR LES BANQUES</b>	<b>1 530 019 251</b>	<b>1 669 804 790</b>	<b>139 785 539</b>	<b>9,1%</b>	<b>CPTES CREDITEURS DE L'ETAT</b>	<b>5 196 838 590</b>	<b>991 405 719</b>	<b>-4 205 432 871</b>	<b>-80,9%</b>
<i>Comptes à termes</i>	1 391 946 398	1 403 805 804	11 859 406	0,9%	<i>Compte courant / Trésor national</i>	-	-	-	-
<i>Comptes à régulariser des banques</i>	138 072 853	265 998 986	127 926 133	92,0%	<i>Autres comptes / Trésor national</i>	975 846 346	961 576 157	-14 270 189	-1,5%
					<i>Comptes de souscription FMI</i>				
<b>CREANCES SUR L'ETAT</b>	<b>2 781 552 312</b>	<b>1 897 758 720</b>	<b>-883 793 592</b>	<b>-31,8%</b>	<i>Autres comptes de l'Etat</i>	4 220 992 244	29 829 562	-4 191 162 682	-99,3%
<i>Concours du F.M.I à l'Etat</i>	2 781 552 312	1 897 758 720	-883 793 592	-31,8%	<b>CPTES CREDITEURS DES BANQUES</b>	<b>26 507 181 009</b>	<b>36 587 286 022</b>	<b>10 080 105 013</b>	<b>38,0%</b>
<i>Comptes à régulariser du Trésor</i>	-	-	-	-	<b>SOMMES A AFFECTER / PASSIF</b>	<b>11 259 429</b>	<b>9 100 800</b>	<b>-2 158 629</b>	<b>-19,2%</b>
<i>Avances sur Impôts</i>	-	-	-	-	<b>COMPTES D'ENCAISSEMENT</b>				
					<b>ETAT, IMPOT A PAYER</b>				
					<b>DETTES FISCALES</b>	<b>316 111 912</b>	<b>84 406 703</b>	<b>-231 705 209</b>	<b>-73,3%</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>CREDITEURS DIVERS</b>	<b>52 822 295</b>	<b>34 355 380</b>	<b>-18 466 915</b>	<b>-35,0%</b>
<b>DEBITEURS DIVERS</b>	<b>149 672 054</b>	<b>79 649 210</b>	<b>-70 022 844</b>	<b>-46,8%</b>	<b>CPTES DE REGULARISATION</b>	<b>140 597 991</b>	<b>144 898 218</b>	<b>4 300 227</b>	<b>3,1%</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>9 439 902</b>	<b>18 580 739</b>	<b>9 140 837</b>	<b>96,8%</b>	<b>COMPTE DE REGLEMENTS</b>				
<b>ETAT-AVANCE S/DIVID. A PAYER</b>					<b>RESERVE MOBILIERE</b>	<b>60 000 000</b>	<b>60 000 000</b>	<b>-</b>	<b>0,0%</b>
<b>COMPTE DE REGLEMENTS</b>					<b>RESERVE IMMOBILIERE</b>	<b>310 000 000</b>	<b>310 000 000</b>	<b>-</b>	<b>0,0%</b>
<b>COMPTE D'ENCAISSEMENT</b>					<b>RESERVE DE REEVALUATIONS</b>				
<b>IMMOBILISATIONS</b>	<b>577 343 511</b>	<b>563 621 471</b>	<b>-13 722 040</b>	<b>-2,4%</b>	<b>RESERVES</b>	<b>44 712 193</b>	<b>44 712 193</b>	<b>-</b>	<b>0,0%</b>
<i>Terrains</i>	71 406 000	71 406 000	-	0,0%	<b>PROVISIONS POUR INVEST.</b>				
<i>Immeuble d'exploitation</i>	451 094 821	417 066 178	-34 028 643	-7,5%	<b>CAPITAL</b>	<b>400 000 000</b>	<b>400 000 000</b>	<b>-</b>	<b>0,0%</b>
<i>Immeuble d'habitation</i>	25 846 542	21 396 688	-4 449 854	-17,2%					
<i>Matériel et mobilier d'exploitation</i>	24 982 713	30 838 910	5 856 197	23,4%	<b>FONDS DE STABILISAT° DE CHANGE</b>	<b>2 489 203 690</b>	<b>2 864 461 633</b>	<b>375 257 943</b>	<b>15,1%</b>
<i>Matériel et mobilier d'habitation</i>	3 784 704	4 899 550	1 114 846	29,5%	<b>REPORT A NOUVEAU</b>	<b>122 347 312</b>	<b>22 931 485</b>	<b>-142 415 827</b>	<b>-118,7%</b>
<i>Immobilisations en cours</i>	-	1 866 750	1 866 750	#DIV/0!	<b>RESULTAT EN INSTANCE</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	228 731	16 147 395	15 918 664	#DIV/0!	<b>D'APPROBATION</b>	<b>645 278 797</b>	<b>589 219 216</b>	<b>-56 059 581</b>	<b>-8,7%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>90 895 304 672</b>	<b>98 585 936 517</b>	<b>7 690 631 845</b>	<b>8,5%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>90 895 304 672</b>	<b>98 585 936 517</b>	<b>7 690 631 845</b>	<b>8,5%</b>



CHARGES	MONTANT		VARIATION		PRODUITS	MONTANT		VARIATION	
	2018	2019	en C.A	en %		2018	2019	en C.A	en %
<b>DEPENSES D'ADMINISTRATION</b>	<b>587 662 662</b>	<b>782 065 296</b>	<b>194 402 634</b>	<b>33,1%</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 515 299 701</b>	<b>1 876 289 714</b>	<b>360 990 013</b>	<b>23,8%</b>
<i>Frais d'émission</i>	1 910 943	132 695 942	<b>130 784 999</b>	<b>6844,0%</b>					
<i>Frais de personnel</i>	312 080 631	317 451 439	<b>5 370 808</b>	<b>1,7%</b>	<i>Intérêts sur fonds placés à l'étranger</i>	1 502 111 256	1 861 583 146	<b>359 471 890</b>	<b>23,9%</b>
<i>T.F.S.E</i>	72 117 881	73 902 668	<b>1 784 787</b>	<b>2,5%</b>	<i>Intérêts sur quote-part en DTS</i>	2 744 057	3 496 937	<b>752 880</b>	<b>27,4%</b>
<i>Transports et déplacements</i>	24 388 180	29 007 905	<b>4 619 725</b>	<b>18,9%</b>	<i>Intérêts sur avoirs en DTS</i>	10 444 388	11 209 631	<b>765 243</b>	<b>7,3%</b>
<i>Frais divers de gestion</i>	175 029 992	226 789 746	<b>51 759 754</b>	<b>29,6%</b>	<b>BENEFICE DE CHANGE</b>	<b>342 446 172</b>	<b>255 566 344</b>	<b>- 86 879 828</b>	<b>-25,4%</b>
<i>Impôts</i>	2 135 035	2 217 596	<b>82 561</b>	<b>3,9%</b>	<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>85 475 808</b>	<b>92 634 412</b>	<b>7 158 604</b>	<b>8,4%</b>
<b>FRAIS FINANCIERS</b>	<b>38 272 125</b>	<b>40 985 385</b>	<b>2 713 260</b>	<b>7,1%</b>	<i>Commissions d'émission</i>	67 365 227	66 214 948	<b>- 1 150 279</b>	<b>-1,7%</b>
<i>Intérêts sur utilisation allocation DTS</i>	35 882 114	38 366 476	<b>2 484 362</b>	<b>6,9%</b>	<i>Autres commissions</i>	12 508 219	19 069 263	<b>6 561 044</b>	<b>52,5%</b>
<i>Frais divers FMI</i>	64 148	58 368	<b>- 5 780</b>		<i>Pénalités sur découverts bancaires</i>	5 602 362	7 350 201	<b>1 747 839</b>	<b>31,2%</b>
<i>Frais bancaires divers</i>	2 325 863	2 560 541	<b>234 678</b>	<b>10,1%</b>	<i>Revenus des immeubles</i>				
<b>PERTES DE CHANGE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>						
<b>DOTAT. AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>50 861 879</b>	<b>54 426 650</b>	<b>3 564 771</b>	<b>7,0%</b>					
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>									
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 266 425 015</b>	<b>1 347 013 139</b>	<b>80 588 124</b>	<b>6,4%</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>1 943 221 681</b>	<b>2 224 490 470</b>	<b>281 268 789</b>	<b>14,5%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 943 221 681</b>	<b>2 224 490 470</b>	<b>281 268 789</b>	<b>14,5%</b>

PERTES	MONTANT		VARIATION		PROFITS	MONTANT		VARIATION	
	2018	2019	en C.A	en %		2018	2019	en C.A	en %
<i>Impôt sur les Bénéfices</i>	316 112 913	321 492 387	<b>5 379 474</b>	<b>1,7%</b>	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 266 425 015</b>	<b>1 347 013 139</b>	<b>80 588 124</b>	<b>6,4%</b>
<i>Dotation aux Provisions</i>					<b>PROFITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>10 985 259</b>	<b>14 333 532</b>	<b>3 348 273</b>	<b>30,5%</b>
<i>PERTE sur Exercice antérieur</i>	12 958 624	75 377 124	<b>62 418 500</b>		<b>PROFITS SUR EX. ANTERIEURS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>948 338 738</b>	<b>964 477 160</b>	<b>16 138 423</b>	<b>1,7%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 277 410 274</b>	<b>1 361 346 671</b>	<b>83 936 397</b>	<b>6,6%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 277 410 274</b>	<b>1 361 346 671</b>	<b>83 936 397</b>	<b>6,6%</b>					



ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT		VARIATION		ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT		VARIATION	
	2018	2019	en C.A	en %		2018	2019	en C.A	en %
Cerficats échus le 15/07/97 en DJF	2 275 000 000	2 275 000 000	-	0,0%	Certificats souscrits en DJF	2 275 000 000	2 275 000 000	-	0,0%
Cerficats échus le 15/07/97 en USD	295 016 000	295 016 000	-	0,0%	Certificats souscrits en USD	295 016 000	295 016 000	-	0,0%
Comptes réciproques BIRD	98 537 000	98 537 000	-	0,0%	Comptes réciproques BIRD	98 537 000	98 537 000	-	0,0%
Comptes réciproques AID	30 871 000	30 871 000	-	0,0%	Comptes réciproques AID	30 871 000	30 871 000	-	0,0%
Comptes réciproques BID	30 000 000	30 000 000	-	0,0%	Comptes réciproques BID	30 000 000	30 000 000	-	0,0%
<b>TOTAL</b>	<b>2 729 424 000</b>	<b>2 729 424 000</b>	-	0,0%	<b>TOTAL</b>	<b>2 729 424 000</b>	<b>2 729 424 000</b>	-	0,0%



# Notes annexes aux états financiers

## 1. Informations générales sur la Banque Centrale de Djibouti (BCD)

### 1.1. Cadre juridique et financier

#### STATUT JURIDIQUE

La Banque Centrale de Djibouti (BCD) est un établissement de droit public doté d'une autonomie administrative et financière et régi par ses statuts. Ces statuts sont contenus dans la loi n° 118/AN/11/6ème L du 22 janvier 2011.

La Banque, les transactions et opérations relatives à son objet et à son fonctionnement ainsi que les bénéfices qui en résultent sont soumis à tous les impôts, droits et taxes.

Son capital social est de DJF 400 millions, entièrement libéré et détenu par l'État Djiboutien, actionnaire unique.

La Banque Centrale de Djibouti (BCD) ne comprend qu'une agence située à son siège social sis au Boulevard Cheikh Osman à Djibouti-ville.

### 1.2. Système d'émission du Franc Djibouti (DJF) : le Currency Board

Le système d'émission du Franc Djibouti (DJF) est de type « Currency board » ou « Caisse d'émission » qui est basé sur un principe simple : chaque Franc Djibouti émis par la Banque Centrale de Djibouti doit être couvert par sa contre-valeur en Dollar US. Pour constituer cette couverture qui permet de garantir la convertibilité du DJF en monnaies étrangères convertibles, la BCD doit détenir des valeurs en emploi ou en représentation de la contre valeur en USD des DJF émis. L'article 20 des statuts de la BCD détermine les valeurs pouvant être détenues (or, devises, concours au FMI, DTS, etc, ...).

### 1.3. Parité du Franc Djibouti

A la création du Franc Djibouti, le 20 mars 1949, 1 Franc Djibouti (DJF) était égal à un Franc Français (FRF) qui représentait 4,14507 mg d'or, compte tenu des parités FRF/USD et USD/or. Toutefois, dans la mesure où le système d'émission garantissait la monnaie plutôt par rapport au dollar, la parité du DJF était exprimée en USD au cours de 214,392 DJF pour 1 USD. Ce rapport était obtenu sur la base de la valeur du DJF en or découlant de sa parité fixe avec le franc français. En raison de la dévaluation du dollar intervenue en 1971, l'on a enregistré deux réajustements du cours du DJF en USD, le 18 décembre 1971 et le 13 février 1973. Pour stabiliser ce cours, la parité fixe du DJF est établie depuis le 13 février 1973 au taux de 1 USD = 177,721 DJF.

Ainsi, la parité entre le DJF et les monnaies autres que le Dollar US est déduite de la parité entre le dollar et ces dernières.

### 1.4. Administration et gestion de la Banque Centrale de Djibouti

Les organes d'administration, de direction et de surveillance de la Banque sont respectivement le Conseil d'Administration et le Gouverneur.





Les statuts ont fixé à six (6) le nombre des membres du Conseil d'Administration autres que le Gouverneur.

Tous les membres du Conseil d'Administration sont nommés par décret.

Le Gouverneur est nommé par décret présidentiel pour une durée de cinq ans renouvelable une fois. Les autres membres du Conseil d'Administration sont nommés pour un mandat de quatre ans renouvelable.

La direction et l'administration courante des affaires de la Banque sont assurées par le Gouverneur qui exerce tous les pouvoirs qui ne sont pas dévolus au conseil d'administration qui peut aussi consentir des délégations de pouvoir au Gouverneur.

## 1.5. Contrôle de la Banque

### *Contrôle interne*

Le Contrôle Interne de la Banque est assuré par un département de contrôle interne directement rattaché au Gouverneur.

### *Contrôle externe*

Il est procédé annuellement à un audit externe des états financiers de la Banque Centrale, pour la période constituant l'exercice financier.  
La vérification annuelle des comptes est effectuée conformément aux normes de vérification internationales.



## 2. Règles et méthodes comptables

### 2.1 Base d'établissement et de présentation des états financiers

#### *DISPOSITIONS RELATIVES A LA COMPTABILITE ET AUX ETATS FINANCIERS*

Les opérations de la Banque sont exécutées et comptabilisées conformément aux règles et méthodes édictées par le Plan Comptable de la BCD qui a été spécifiquement élaboré et mis en vigueur en 1985. L'exercice financier de la Banque commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, conformément à l'article 47 des statuts.

En raison de la spécificité des missions exercées et de la plupart des activités réalisées par la Banque Centrale de Djibouti, les règles de comptabilisation des opérations et de présentation des comptes annuels ont été définies dans le Règlement de la comptabilité.

Ce règlement définit notamment les règles applicables dans les domaines suivants :

- Opérations comptables quotidiennes (compensation, opérations avec les correspondants locaux et étrangers, fonctionnement de comptes particuliers, certificats de dépôts...).
- Arrêtés d'écritures (clôtures journalières, mensuelles et annuelles).
- Opérations d'inventaires.
- Contrôle.

En raison des dispositions en matière d'opérations d'inventaire, la Banque Centrale de Djibouti applique les principes de la comptabilité d'engagement.

### 2.2 Créances sur l'étranger

Les créances sur l'étranger sont en devises et figurent à l'actif du bilan pour leur contre-valeur en DJF au cours de clôture de l'exercice. Les cours de clôture sont reçus de la Banque de France à l'exception du cours du dollar qui a une parité fixe avec le franc Djibouti établie à 1 USD = 177,721 DJF. Les cours du DTS appliqués à la clôture de l'exercice sont reçus du FMI.

La procédure de comptabilisation des opérations en devises est la même pour toutes les opérations. Les comptes en devises sont tenus en devises tout au long de la période et la conversion au cours de clôture s'effectue à la fin de la période (annuelle).

Le jour de l'opération, l'enregistrement dans un premier temps se fait en devise (au compte en devise concerné avec pour contrepartie le compte d'ordre dit de « position de la devise correspondante »). Parallèlement, le compte de contrepartie à l'opération est mouvementé pour la contre-valeur de l'opération en DJF au cours du jour, avec pour contrepartie le compte d'ordre dit « position de la devise correspondante/DJF ». A chaque arrêté, le solde du compte en devise concerné est converti au cours de clôture après la saisie de ce taux pour figurer au bilan en DJF ; le montant en devise au compte « position de la devise correspondante » est également converti au cours de clôture, et par rapprochement avec le montant qui avait été enregistré au compte « position de la devise correspondante/DJF », un écart de change est dégagé et constaté en charges ou en produits par une écriture qui ajuste les soldes des deux comptes de position pour la devise concernée. A l'issue de cette opération, les soldes des comptes de position pour chaque devise affichent les mêmes montants aussi bien pour le solde débiteur que pour le solde créditeur.

### 2.3 Relations avec le Fonds Monétaire International (FMI)

Les opérations avec le FMI, comme toutes les opérations en devises sont converties automatiquement à



chaque clôture après la saisie des cours de fin de période, conformément à la procédure décrite ci-dessus au paragraphe 2.2.

### 2.3.1 A l'actif du bilan

#### *Avoirs en DTS*

Ce poste représente le compte ordinaire en DTS détenu par la République de Djibouti dans les livres du FMI. Les intérêts créditeurs sur ces avoires en DTS sont pris en produits à la Banque Centrale de Djibouti. Ces intérêts sont communiqués à la BCD trimestriellement et comptabilisés.

Il est prévu de comptabiliser les intérêts à recevoir au titre du quatrième trimestre de l'exercice sur la base des intérêts courus disponibles sur le site Internet du FMI.

#### *Quote-part au FMI*

A l'actif du bilan figure la totalité des souscriptions de quote-part au FMI détenue par la République de Djibouti (100 % Quota), c'est-à-dire la part libérée en DTS ou en devises convertibles (25 % de la quote-part), d'une part, et la part payée en DJF (75 % de la quote-part) par la République de Djibouti, d'autre part.

### 2.3.2 Au passif du bilan

Au passif du bilan, les comptes qui enregistrent les opérations avec le FMI comprennent :

- Les allocations de DTS octroyées à la République de Djibouti ;
- Les soldes créditeurs des comptes FMI n°1 et n°2 ouverts dans les livres de la Banque centrale de Djibouti, ainsi que le solde du compte FMI/PRGF qui enregistre désormais les encours d'emprunts (tirages de Facilités d'Ajustement Structurel).

Ces comptes du FMI au passif, comme tous les comptes en devises, sont convertis à la clôture de l'exercice au cours de clôture.

## 2.4 Relations avec les Banques Agréées Djiboutiennes

### 2.4.1 A l'actif du bilan (créances sur les banques)

Dans la mesure où la Banque Centrale de Djibouti ne procède pas au refinancement des banques commerciales, les créances sur les banques sont constituées d'opérations exceptionnelles à régulariser à très court terme.

### 2.4.2 Au passif du bilan (comptes créditeurs des banques)

Au passif du bilan, figurent les comptes courants ordinaires des banques agréées.

La Banque Centrale de Djibouti exige des banques agréées de la place des comptes courants obligatoirement créditeurs dans ses livres.

Cependant, les dispositions statutaires relatives à la constitution des réserves obligatoires ne sont pas effectivement appliquées par la BCD qui n'a pas fait constituer de telles réserves dans ses livres par les banques agréées.



## 2.5 Relations avec le trésor

### 2.5.1 A l'actif du bilan

Les créances sur l'État sont constituées principalement des concours du FMI reçus par la Banque Centrale de Djibouti et mis à la disposition du Trésor National. La contrepartie de ces créances figure parmi les comptes du FMI (engagements extérieurs) au passif du Bilan.

Les intérêts et commissions relevant des concours accordés par le FMI à la République de Djibouti sont inscrits au débit du compte du Trésor National, et n'affectent pas les résultats de la Banque.

### 2.5.2 Au passif du bilan

Au passif du Bilan, figurent principalement les soldes créditeurs du compte courant et du compte bloqué du Trésor, d'une part, et les comptes spéciaux (subventions reçues pour le compte de l'État et destinées au financement de projets, Trésor cotisation Caisse Nationale de Retraite), d'autre part.

### 2.5.3 Au hors bilan

Les comptes hors bilan enregistrent, d'une part, les opérations sur les certificats de dépôt et, d'autre part, les souscriptions au capital de certaines institutions internationales (BIRD, AID, etc...) effectuées par l'État et qui ne rentrent pas dans les opérations de la Banque Centrale de Djibouti.

## 2.6 Autres créances, débiteurs divers

Ce poste enregistre des opérations à régulariser en relation avec le Trésor Public et avec d'autres tiers (Présidence de la République, etc.).

## 2.7 Comptes de régularisation - Actif

Ces comptes enregistrent les opérations classiques (produits à recevoir, charges constatées d'avance, etc...).

## 2.8 Immobilisations

Les immobilisations comprennent les terrains, les autres immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les immobilisations en cours et figurent à l'actif du bilan pour leur valeur nette (valeur d'acquisition brute diminuée des amortissements cumulés correspondants).

### 2.8.1 Terrains

Les terrains figurant à l'actif de la Banque comprennent un terrain sur lequel est construit le service administratif du Trésor National, sans contrepartie monétaire, et un terrain sur lequel est construit le logement du Gouverneur.

Ces terrains ont été acquis auprès de l'État à des prix fixés par les Services des Domaines.

### 2.8.2 Autres immobilisations corporelles



Les autres immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la base de la durée de vie estimée des actifs concernés, selon la méthode linéaire et sur les durées de vie suivantes :

Immeubles	20 - 25 ans
Agencements et installation	10 ans
Matériel et Mobilier	5 ans
Matériels informatiques	5 ans
Matériel de transport	5 ans

## 2.9 Émission

Ce poste représente la masse monétaire nette en circulation, c'est-à-dire les pièces et les billets émis qui sont détenus en dehors de la Banque Centrale de Djibouti.

## 2.10 Engagements Extérieurs

Ce poste comprend les engagements vis-à-vis du FMI et du FMA (Fonds Monétaire Arabe).

Les engagements envers le FMI ont déjà été traités au paragraphe 2.3 ci-dessus.

Les engagements en faveur du FMA représentent la valeur des titres de cette Banque souscrits par l'État Djiboutien. La contrepartie de cet engagement figure à l'actif du bilan parmi les créances sur le Trésor.

## 2.11 Fonds de Réserve

Le solde de ce compte représente le montant résiduel d'une épargne autrefois constituée par l'État Djiboutien auprès de la Banque Centrale de Djibouti.

## 2.12 Comptes créditeurs des organismes internationaux

Ce poste enregistre les comptes courants créditeurs des organismes internationaux (AID, BIRD, BAD, BID, Fonds Européens). Quelles que soient les devises reçues, ces comptes sont tenus en monnaie nationale.

## 2.13 Sommes à affecter - Passif

Ce poste enregistre des opérations en suspens. Comme tout compte d'attente, il doit être soldé à la clôture de l'exercice. Cependant, en raison des difficultés à obtenir certaines informations devant permettre la correcte imputation de certaines opérations, il arrive qu'à la clôture de l'exercice le solde de ces comptes ne soit pas nul.

## 2.14 Crédoeurs divers

Ce poste, enregistre les opérations concernant des tiers ne disposant pas de comptes individuels propres dans les livres de la BCD (Ex. : les mises à disposition ou paiements en instance en faveur de tiers...).



## 2.15 Comptes de régularisation - Passif

Ce poste enregistre des dettes provisionnées pour lesquelles les factures ne sont pas encore parvenues (charges à payer, etc.) ou des produits constatés d'avance.

## 2.16 Réserves mobilières et immobilières

A l'origine, ces comptes enregistraient des provisions pour investissement ou renouvellement à caractère mobilier ou immobilier. Les investissements projetés ont été réalisés et les réserves ont été fiscalisées ; elles revêtent dès lors le caractère de réserves libres de la Banque Centrale de Djibouti.

## 2.17 Réserves

Ce poste comprend les comptes de Report à nouveau, Réserve légale et Réserves libres. La réserve légale est constituée conformément aux textes de droit commun appliqués par les sociétés commerciales.

## 2.18 Fonds de Stabilisation de Change

Le Fonds de stabilisation de change a été institué par l'ordonnance N° 77-070/PR du 3 décembre 1977 portant création de la Banque Centrale de Djibouti. L'article 5 de ce texte stipulait que ce fonds serait doté jusqu'à concurrence de 10 % du montant de la circulation fiduciaire. Cependant, les statuts en vigueur depuis le 22 janvier 2011 fixent le plafond de ce fonds à 20 % du montant de la circulation fiduciaire (article 24).

Le règlement de la comptabilité précise que la dotation au fonds de stabilisation des changes est une affectation du résultat à hauteur de 20 % des intérêts créditeurs nets générés par les placements des avoirs extérieurs de la Banque et ce depuis 1993.

## 2.19 Capital

Le capital de la Banque est de DJF 400 millions et entièrement détenu par l'État djiboutien, unique actionnaire. Ce capital a été libéré par des apports d'immobilisations pour un montant total de DJF 170 millions, des apports en numéraire de DJF 130 millions, et par incorporation de réserve en 2004 à hauteur de DJF 100 millions.

## 2.20 Résultats en instance d'approbation

Ce compte enregistre les résultats non encore affectés. Au cours de l'exercice, il enregistre l'affectation des résultats antérieurs décidée par le Conseil d'Administration, d'une part, et le résultat de la période, d'autre part.

## 2.21 Engagements de départ à la retraite

Le statut du personnel de la Banque Centrale de Djibouti ne contient pas un régime spécifique en matière de départ à la retraite de ses salariés. Le titre VII de ce document qui porte sur la cessation définitive d'activité cite l'admission à la retraite parmi les motifs de cessation définitive d'activité, sans pour autant mentionner les conditions offertes par la Banque Centrale de Djibouti à ses agents au moment de leur départ à la retraite.

La Banque se limite à cotiser au régime général de retraite afin que les ex-salariés perçoivent une pension des



organismes de retraite.

## 2.22 Compte de résultat

### 2.22.1 Résultat de change

Le résultat de change résulte de la réévaluation des avoirs et dettes de la BCD à la clôture de l'exercice au cours de clôture comparée à leur valeur à l'ouverture de la période (écarts de conversion) et le résultat de change sur les opérations dénouées au cours de l'exercice (rapprochement entre les comptes de « position devise » et les comptes de « position devise/DJF »).

### 2.22.2 Frais d'émission

Les frais d'émission enregistrent le coût d'achat des billets et des pièces auprès de la Banque de France qui a la charge de leur fabrication.

Les autres frais d'émission enregistrent des frais accessoires qui restent tout de mêmes marginaux (confection de sacs de monnaie etc....).

## 2.23 Comptes hors bilan

Les comptes hors bilan enregistrent, d'une part, les opérations sur les certificats de dépôt et, d'autre part, les souscriptions au capital de certaines institutions internationales (BIRD, AID) effectuées par l'État et qui ne rentrent pas dans les opérations de la Banque Centrale de Djibouti.



## Créances sur l'étranger

Les créances sur l'étranger s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2018	31 décembre 2019
Avoirs à vue	41.076	48.863
Avoirs à terme	36.487	37.363
Comptes FMI	8.284	8.131
<i>Total</i>	<u>85.847</u>	<u>94.357</u> =====

Les avoirs à vue et les avoirs à terme représentent les devises détenues par la BCD auprès de ses correspondants étrangers ; ils représentent la contrepartie de l'émission de monnaie nationale car le système de couverture adopté par la Banque Centrale de Djibouti dispose que les avoirs extérieurs de la Banque doivent couvrir intégralement l'émission de la monnaie.

Les comptes FMI regroupent les avoirs en DTS et le compte de « souscription de quote-part au capital du FMI par la République de Djibouti.

## Les avoirs à vue et à terme

Les avoirs à vue et à terme s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2018	31 décembre 2019
Caisses en devises	465	870
Banque de France, compte courant	45	27
Natixis, compte courant	22	29
Federal Reserve, compte courant	37.404	46.655
Citibank, compte courant	1.356	120
Citibank, compte à terme	36.487	37.363
Crown Bank, compte courant	1.784	1.162
<i>Total</i>	<u>77.563</u> =====	<u>86.226</u> =====

Globalement, la hausse de 11.2% des avoirs extérieurs résulte essentiellement des transferts effectués par les banques de la place.

## Les comptes FMI

Les comptes FMI s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2018	31 décembre 2019
Avoirs en DTS	424	316
Souscription de Quote-part	7.860	7.815
	<u>      </u>	<u>      </u>





## Banque Centrale de Djibouti (BCD)

Total	8.284 =====	8.131 =====
-------	----------------	----------------

Les avoirs en DTS et le compte de souscription de quote-part ont connu une baisse de DJF 153 millions. La Souscription de Quote-part diminue de DJF 45 millions suite à la baisse du cours du DTS en fin d'exercice ; aucune nouvelle souscription de DTS n'a été effectuée. Nos avoirs en DTS baissent aussi de DJF 108 millions suite au remboursement de neuf échéances du crédit FRPC.

## Créances sur les Banques

Les créances sur les Banques s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2018	31 décembre 2019
Comptes à terme en DJF	1.392	1.404
Comptes à régulariser des banques	138	266
Total	1.530 =====	1.670 =====

Les créances sur les banques sont en hausse de DJF 128 millions par rapport à 2018, suite à la position débitrice en fin d'exercice de Exim Bank (DJF 95 millions) et la Commercial Bank (DJF 167 millions).

## Créances sur l'Etat

Les créances sur l'Etat s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2018	31 décembre 2018
Concours du FMI à l'Etat	2.782	1.898
	-	-
Total	2.782 =====	1.898 =====

Les concours du FMI à l'Etat enregistrent la contrepartie des concours octroyés par le FMI à la République de Djibouti dans le cadre du crédit PRGF. Ces concours ont baissé de DJF 884 millions suite au remboursement d'échéances FMI (DTS 3,5 millions) ; baisse accentuée aussi par la dépréciation du cours de DTS en fin d'exercice 2019.

## Autres créances

Les autres créances s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2018	31 décembre 2019
Débiteurs divers	150	80



## Banque Centrale de Djibouti (BCD)

Compte de Régularisation actif	9	19
<i>Total</i>	<u>382</u> ===	<u>99</u> ===

Les débiteurs divers enregistrent à la clôture de l'exercice 2019 une baisse de DJF 70 millions, principalement due à la régularisation de l'avance de DJF 50 millions faite à la société Homaan et le financement de véhicules pour les Chefs de Service.

## Immobilisations

Les immobilisations en valeurs nettes s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2018	31 décembre 2019
Terrains	71	71
Autres immobilisations corporelles	506	474
Immobilisation en cours	0	2
Immobilisations incorporelles	0	16
<i>Total</i>	<u>577</u>	<u>563</u>

Les terrains ont été apportés par l'État lors de la libération du capital souscrit.

Les autres immobilisations corporelles enregistrent notamment des immeubles à usage d'habitation et à usage professionnel dont certains ont été apportés par l'État lors de la libération du capital souscrit. Elles ont diminué de DJF 32 millions au cours de cet exercice 2019 par rapport à 2018, suite à la dotation aux amortissements en fin d'exercice.

Les autres immobilisations corporelles s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31.12.2018	(+)	(-)	31.12.2019
Immeubles	840		-	840
Agencements et Aménagements	190		-	190
Matériel de transport	7		3	7
Matériel et mobilier	480	18	-	498
<i>Total Valeur brutes</i>	<u>1.587</u>	<u>18</u>	<u>3</u>	<u>1.602</u>
Immeubles	41	30		44
Agencements et Aménagements	137	9	-	146
Matériel de transport	64		2	62
Matériel et mobilier	464	10	-	474
	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>



## Banque Centrale de Djibouti (BCD)

Total Amortissements	1.081	49	2	1.128
Immobilisations nettes	506	(31)	1	474

## Émission

L'émission s'analyse comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2018	31 décembre 2019
Billets émis	39.529	42.030
Pièces émises	2.023	2.135
<i>Total</i>	<u>41.552</u> =====	<u>44.165</u> =====

Les rubriques « billets émis » et « pièces émises » sont en hausse 6,3% en 2019 par rapport à 2018, il s'agit de la masse monétaire en circulation auprès des agents économiques et financiers autres que la BCD.

Conformément au système de couverture adopté par la République de Djibouti, le « Currency Board », l'émission est totalement couverte par les avoirs extérieurs de la Banque au 31 décembre 2019.

## Engagements extérieurs

Les engagements extérieurs s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2018	31 décembre 2019
Comptes FMI	13.117	12.174
Participation au capital du FMA	4	4
<i>Total</i>	<u>13.121</u> =====	<u>12.178</u> =====

Les comptes FMI s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2018	31 décembre 2019
Compte FMI N° 1	6.586	6.548
Compte FMI N° 2	3	3
Compte FMI/PRGF	2.781	1.898
Allocations de DTS	3.747	3.725
<i>Total</i>	<u>13.117</u> =====	<u>12.174</u> =====

La baisse intervenue sur ces comptes FMI est imputable à la dépréciation du cours DTS entre les deux exercices, et au règlement de neuf échéances du crédit PRGF à hauteur de DTS 3,5 millions.



## Comptes créditeurs des organismes internationaux

Les comptes créditeurs des organismes internationaux s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2018	31 décembre 2019
BIRD, son C/C	157	86
État crédit WB N° 3593 DJ	11	11
<i>Total</i>	<u>168</u> ==	<u>97</u> ==

Ils connaissent une baisse de DJF 71 millions suite à l'utilisation de ses fonds par la Banque Mondiale.

## Comptes créditeurs de l'État

Les comptes créditeurs de l'État s'établissent à DJF 991 millions au 31 décembre 2019 et s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2018	31 décembre 2019
Autres comptes - Trésor National	976	961
Autres comptes créditeurs de l'État	4.221	30
<i>Total</i>	<u>5.197</u> =====	<u>991</u> =====

Les autres comptes courant du Trésor National ont légèrement diminué de DJF 14 millions, soit -1,5%.

Les autres comptes créditeurs de l'Etat sont en baisse de DJF 4,2 milliards suite à l'utilisation de divers fonds.

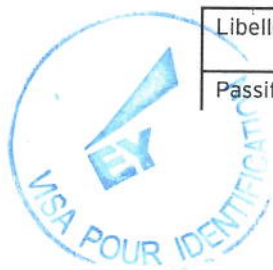
## Comptes créditeurs des banques

Le solde des comptes créditeurs des banques passe de DJF 26,5 millions au 31 décembre 2018 à DJF 36,6 millions à la clôture de l'exercice 2019 soit une hausse de DJF 10 milliards (+38%).

## Autres passifs

Les autres passifs s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2018	31 décembre 2019
Passifs à affecter	11	9



## Banque Centrale de Djibouti (BCD)

Créditeurs divers et dettes fiscales	369	119
Comptes de régularisation - Passif	141	145
<i>Total</i>	<u>521</u>	<u>273</u>
	=====	=====

Les passifs à affecter se détaillent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2018	31 décembre 2019
Autres passifs à affecter-DJF	11	9
Autres passifs à affecter-USD	-	-
Autres passifs à affecter-EUR	-	-
<i>Total</i>	<u>11</u>	<u>9</u>
	=====	=====

## Capital, Réserves et Résultat en instance d'approbation

Les comptes de Capital, Réserves et résultat en instance d'approbation s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2018	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2019
Capital	400	-	-	400
Réserve légale	40	-	-	40
Réserves libres	5	-	-	5
Réserve mobilière	60	-	-	60
Réserve immobilière	310	-	-	310
Fonds de stabilisation de change	2.489	375	-	2.864
Report à nouveau	(122)	145	-	23
Résultat net de l'exercice	645	589	(645)	589
<i>Total</i>	<u>3.827</u>	<u>1.109</u>	<u>(645)</u>	<u>4.291</u>
	=====	=====	=====	=====

La variation des capitaux propres s'explique essentiellement par le résultat réalisé au cours de l'exercice 2019 à hauteur de DJF 964 millions.

## Compte de résultat

L'exercice 2019 a été ainsi clôturé avec un bénéfice net de DJF 589 millions, après affectation de la dotation au Fonds de Stabilisation de change de DJF 375 millions.



### Produits financiers

Les produits financiers s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2018	31 décembre 2019
Intérêts sur fonds placés à l'étranger	1.502	1.862
Intérêts sur avoirs en DTS	13	15
	—	—
<i>Total</i>	<i>1.515</i>	<i>1.877</i>
	==	==

Les produits financiers sont en nette hausse de DJF 361 millions cette exercice ; toutefois nous constatons une baisse généralisée des taux en fin d'exercice. Par ailleurs, les taux en Europe demeurent toujours négatifs.

### Bénéfice de change

Le bénéfice de change enregistré est en baisse et s'établit à DJF 256 millions au 31 décembre 2019 contre DJF 342 millions au 31 décembre 2018, soit un taux de - 25,4%.

### AUTRES PRODUITS

Les autres produits sont en hausse de 8,4% passant de DJF 85 millions en 2018 à DJF 93 millions en 2019.

### Dépenses d'Administration

Les dépenses d'administration s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2018	31 décembre 2019
Frais d'émission	2	133
Frais de personnel	312	317
Travaux, Fournitures et services extérieurs	72	74
Frais divers de Gestion	175	227
Autres dépenses d'administration	27	31
	—	—
<i>Total</i>	<i>588</i>	<i>782</i>
	===	===

Hausse de DJF 194 millions des dépenses d'administration par rapport à 2018 résultant principalement de celles des frais d'émission (+131 millions).

#### 3.13.4 Frais financiers

Les frais financiers s'analysent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2018	31 décembre 2019
----------	------------------	------------------



## Banque Centrale de Djibouti (BCD)

Intérêts sur allocations de DTS	36	38
Frais bancaires divers	2	3
Frais divers FMI	-	-
	—	—
<i>Total</i>	38	41
	===	===

Cette écart de DJF 3 millions provient de la hausse des taux d'intérêts sur les allocations DTS.

## Hors-bilan

### ENGAGEMENTS DONNES (ACTIF)

Les engagements donnés du hors bilan se présentent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2018	31 décembre 2019
Certificats échus le 15/07/97 en DJF	2.275	2.275
Certificats échus le 15/07/97 en USD	295	295
Comptes réciproques BIRD	98	98
Comptes réciproques AID	31	31
Comptes réciproques BID	30	30
	—	—
<i>Total</i>	2.729	2.729
	====	====

### ENGAGEMENTS REÇUS (PASSIF)

Les engagements reçus du hors bilan se présentent comme suit, en millions de DJF :

Libellés	31 décembre 2018	31 décembre 2019
Entrep. publiques - Certificats souscrits en DJF	2.275	2.275
Entrep. publiques - Certificats souscrits en USD	295	295
Comptes réciproques BIRD	98	98
Comptes réciproques AID	31	31
Comptes réciproques BID	30	30
	—	—



Banque Centrale de Djibouti (BCD)

Total	2.729 =====	2.729 =====
-------	----------------	----------------

